

Et cela se comprend facilement pour certains mots, comme *croire, devoir*. Venant directement du latin, *credo, credere, debeo, debere*, ils ont dû se prononcer *je crès, je doès*, avant de se transformer en *je crois et je dois*.

Consultons maintenant M. Restaut, avocat au parlement et aux conseils de Paris et auteur d'un ouvrage didactique sur la langue française qui a eu beaucoup de succès, puisqu'il a eu au moins onze éditions, dont la première a paru en 1730, et la onzième en 1774. Cet ouvrage a pour titre: *Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise avec des Observations sur l'orthographe, les accents, la Ponctuation et la Prononciation, et un abrégé des Règles de la Versification Françoise, dédiés à Monseigneur le duc de Chartres*. On y trouve des choses assez surprenantes. Par exemple, dans la cinquième édition:

"On ne prononce pas l'*l* dans *il* ou *ils* si le verbe suivant commence par une consonne: *Il* mange, *ils* mangent, se prononcent comme *i* mange, *i* mangent". Dans une nouvelle édition, publiée en 1793, le *continuateur* de l'ouvrage de M. Restaut ajoute, page 493: "Mais si le verbe commence par une voyelle, l'*l* ne se prononce qu'au singulier: *il* aime, et au pluriel: *ils* aiment, il faut prononcer: *i* zaiment."

N'est-ce pas que nos habitants se trouveraient bien de ces principes dédiés aux *princes du sang*?

Retournons à la cinquième édition de Restaut: "On ne fait pas entendre l'*r* dans *votre, notre*, quand ils sont pronoms possessifs absolus, c'est-à-dire quand ils précèdent leur substantif, et on prononce *notre* maison, *notre* chambre comme s'il y avait *note* maison, *note* chambre.

Nos gens qui disent *note* maire, *note* député suivent, sans le savoir, les principes que M. Restaut a proclamés, "avec approbation et privilège du roi."

Voici un autre de ces étonnants principes auxquels nos Canadiens sont restés fidèles: "*Cet* se prononce *st*, et *cette* comme *ste*. Ainsi, quoiqu'on écrive *cet* oiseau, *cet* honneur, *cette* femme, il faut prononcer *stoiseau, sthonneur, stefemme*".